



PROGRAMME DE FORMATION

Pluriactivité et diversification : Comprenez la réglementation

OBJECTIFS :	Comprendre les incidences sociales, fiscales et juridiques de la pluriactivité et des activités annexes (agritourisme, prestation de services, achat-revente) sur l'exploitation agricole
PRE-REQUIS :	
PUBLIC :	Agriculteurs engagés ou souhaitant s'orienter vers des activités de diversification ou de pluriactivité.
LIEU :	Chambre d'Agriculture de Lattes.
DATES :	En cours de finalisation
RESPONSABLE STAGE :	Virginie LOZANO FERNANDEZ ☎ 04 67 36 44 13
INTERVENANTES :	Mme BELLIERE – Responsable CFE, Mme MONNIOT – Conseillère d'entreprise.
MOYENS PEDAGOGIQUES :	Exposé participatif, observations terrain, supports pédagogiques.
DUREE :	14 heures
COUT :	504 € (pris en charge par votre fonds de formation, le FSE et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault pour les ressortissants VIVEA) Autre public, nous consulter.
ATTESTATION :	Une attestation de stage sera remise aux participants à l'issue de la formation.

1ère JOURNEE – DUREE : 7 H en salle

9 h 00 – 12 h 30 : Intervenant : Mesdames BELLIERE et MONNIOT

Définition de l'activité agricole :

- par nature,
- par relation.

Notion de prolongement et de support de l'exploitation.

Notion de pluriactivité.

Champs d'application des différentes réglementations.

14 h 00 – 17 h 30 : Intervenant : Mesdames BELLIERE et MONNIOT

Définition des activités :

- agricoles,
- artisanales,
- commerciales,
- libérales,
- civiles.

Déclaration « ad'hoc ».

Conséquences juridiques sur le fermage et l'urbanisme.

Activités relevant de la MSA, du RSI et articulation entre les caisses sociales.

2ème JOURNEE – DUREE : 7 H en salle

9 h 00 – 12 h 30 : Intervenant : Mesdames BELLIERE et MONNIOT

Impôts et taxes :

- Impôts sur le revenu.
- Impôts sur les sociétés.
- TVA.
- Autres taxes.

14 h 00 – 17 h 30 : Intervenant : Mesdames BELLIERE et MONNIOT

Positionnement de chaque projet au regard de la réglementation :

- Identifications des options possibles et des questions en suspens.
- Impasses éventuelles.
- Personnes ressources et moyens à mettre en œuvre.

Évaluation du stage.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Chambre d'Agriculture de l'Hérault – Virginie LOZANO FERNANDEZ
Maison des Agriculteurs A - Mas de Saporta – CS 10010 – 34875 lattes cedex
Tel : 04 67 36 44 13 Fax : 04 67 20 88 95

Mme, Mlle, M. _____

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville _____

Tel _____ Portable _____

Fax _____ Mail _____

Date et lieu de naissance _____ à _____

Production/Activité Principale _____

Participera à la formation :

Pluriactif et diversification :

Ressortissants VIVEA :

Exploitant

Conjoint collaborateur

Aide familial :

En cours d'installation :

Cotisant solidaire

Salariés :

FAFSEA

Salarié OPCALIM

Autre fonds (à préciser)

Documents obligatoires à joindre :

- **Pour les rattachés VIVEA : Exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux, PPP, et cotisants solidaires**

Pour les exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux :

La formation sera prise en charge par VIVEA sous réserve d'être à jour de vos cotisations

Pour les personnes en cours d'installation :

Une attestation du Point Info installation ou une copie du PPP

Pour les cotisants solidaires :

Une attestation d'affiliation émise par la MSA.

- **Pour les salariés :**

Un chèque du montant de la formation établi à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture 34

Salariés FAFSEA : contacter Christian Chapsal 04 99 52 21 21

Salariés OPCALIM : contacter 04 42 20 93 52



Fait à _____

le _____

Signature